



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations de lutte contre le sida

Question écrite n° 78181

Texte de la question

Mme Colette Langlade attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la dramatique baisse des subventions allouées à la prévention du VIH via le groupement régional de santé publique (GRPS). AIDES, première association de lutte contre le sida en France et en Europe, a ainsi vu ses crédits baisser de 700 000 euros. Les postes de salariés de cette association et ses nombreuses actions de terrain, comme la mise en place d'un dépistage communautaire rapide, sont donc menacés. Pourtant l'épidémie de VIH perdure : chaque année en France 6 000 nouvelles personnes sont contaminées et on estime à plus de 150 000 le nombre de personnes qui vivent avec le virus. Le dépistage et la prévention à destination des publics à risque, menés par les associations telles que AIDES, restent donc indispensables. Elle lui demande donc d'allouer aux acteurs de la lutte contre le VIH les moyens nécessaires à la mise en place d'une véritable politique de prévention.

Données clés

Auteur : [Mme Colette Langlade](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78181

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2010, page 5193

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)